



## RSI-3 - Championnat Interclubs de Belgique Messieurs & Dames 2026

Messieurs Cat II – III – IV et Dames Cat II – III, Divisions 1

18, 19, 25, 26 avril en 1, 2 mai 2026

### \* REGLEMENT SPECIFIQUE

\* Les Règlements Généraux du Championnat Interclubs de Belgique 2026 et des Compétitions Fédérales sont d'application pour tout point qui ne serait pas couvert par le présent règlement.

#### 0. Definitions cf. RGI – Règlement Général des Championnats Interclubs de Belgique 2026

#### I. Inscriptions, Droit d'Inscription, Nouvelles Inscriptions cf. RGI – Règlement Général des Championnats Interclubs de Belgique 2026

#### II. Eligibilité des Membres des Equipes

**Le home club s'engage à ne reprendre comme membre d'une équipe que le joueur qui est en règle de cotisation annuelle de membre joueur dans son home-club et en règle de cotisation fédérale au plus tard pour le 31 mars 2026.**

#### Pénalité pour infraction à la règle II :

Perte de la rencontre du jour

Infraction constatée avant le début ou en cours de rencontre : L'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0 et 6 ups.

Infraction constatée à l'issue de la rencontre :

- en cas de victoire de l'équipe qui a commis l'infraction, l'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0 et 6 ups.
- en cas de défaite de l'équipe qui a commis l'infraction, le résultat enregistré par l'équipe adverse reste acquis.

#### III. Conditions d'âge, WHS Handicap et Zones de départ

Pour être éligible, les joueurs doivent avoir au moins 4 Scores de Compétition\* dans la période :

- Men & Ladies avec date de référence 31/10/2025 : du 01/04/2025 au 31/10/2025.

#### \*Score de Compétition:

- Nous sous-entendons par Score de Compétition (Pas EDS) un tour joué sur 9 ou 18 trous sur un parcours avec une longueur minimum de 2750 mètres sur 18 trous et 1375 mètres sur 9 trous.
- Des Scores de compétitions officielles à l'étranger, organisées sous la supervision de la fédération étrangère, comptent aussi comme Scores de Compétition, encodés comme FcompetS, s'ils atteignent la longueur.

Note : Exemption Médical pour les joueurs qui n'ont pas 4 Scores de Compétition, peut être demandée quand ils n'ont pas pu jouer au moins 5 mois dans la période prévue à cause de raisons médicales et qu'ils ont 4 scores de compétition dans la période précédente.

L'Handicap à la date de référence ne peut pas excéder le Handicap maximum de la catégorie dans laquelle le joueur est inscrit.

L'Handicap le plus bas calculé dans la période des 365 jours qui précèdent à la date de référence de Hcp va déterminer la catégorie dans laquelle le joueur/la joueuse va participer.

#### III-1 Messieurs - Dames

Date de référence WHS Handicap : 31/10/2025

CATÉGORIES	WHS HCP MESSIEURS	WHS HCP DAMES	ZONES DE DÉPART
Messieurs - Dames II	de 4,5 à 20,4 max.	de 10,5 à 24,4 max.	BACK TEES
Messieurs III	de 8,5 à 24,4 max.		BACK TEES
Dames III		de 16,5 à 28,4 max.	FRONT TEES
Messieurs IV	de 12,5 à 28,4 max.		FRONT TEES



### Pénalité pour infraction à la règle III :

L'équipe est retirée de la compétition, tous les matches sont supprimés  
L'équipe peut s'inscrire l'année prochaine dans **la dernière division**.

#### IV. Composition des Equipes

La composition de l'équipe max 15 joueurs doit être envoyée en Word à la FRBG à [sport@golfbelgium.be](mailto:sport@golfbelgium.be) au plus tard le 15 mars avec tous les certificats d'hcp en Pdf.

Tout joueur éligible (cf. II) et correspondant aux critères d'âge et de handicap (cf. III) peut être repris dans plusieurs compositions de l'équipe mais ne peut jouer que dans une seule catégorie pendant le Championnat Interclubs (M&L ou Sr ou Jr) auquel il prend part.

### Pénalité pour infraction à la Règle IV :

Perte de la rencontre du jour

Infraction constatée avant le début ou en cours de rencontre :

- L'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0 et 6 ups.

Infraction constatée à l'issue de la rencontre :

- en cas de victoire de l'équipe qui a commis l'infraction, l'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0 et 6 ups.
- en cas de défaite de l'équipe qui a commis l'infraction, le résultat enregistré par l'équipe adverse reste acquis.

#### V. Rôle du Capitaine d'Equipe

- V-1** Chaque équipe sera dirigée par un Capitaine membre joueur du même home club. Seul le Capitaine d'équipe sera investi par son home club des pleins pouvoirs pour introduire auprès du Comité du Championnat une réclamation relative à l'application du présent règlement.
- V-2** En cas d'absence du Capitaine d'équipe, la personne, membre joueur du même home club, qui établira et signera la ou les feuilles de formation d'équipe du jour, remplira les fonctions de Capitaine d'équipe pour la durée de la rencontre du jour et sera seul investi par son home club des pleins pouvoirs pour introduire auprès du Comité du Championnat une réclamation relative à l'application du présent règlement.
- V-3** Seul un joueur amateur a le droit d'officier en tant que Capitaine d'équipe.
- V-4** Un Capitaine d'équipe non-joueur peut donner des conseils aux membres de son équipe (cf. Règle 24.4a).
- V-5** Un Capitaine d'équipe joueur peut donner des conseils aux membres de son équipe, sauf pendant son propre « tour conventionnel » (cf. Règle 24.4b).
- V-6** **Un Capitaine d'équipe non-joueur ne peut pas indiquer une ligne de jeu sur le green ou aller sur le green lorsque la balle d'un joueur de son équipe repose sur le green. (Le rôle de Capitaine prévaut au rôle de caddie)**
- V-7** **Après que tous les joueurs de son équipe ont signés leurs résultats sur la feuille des matches, le capitaine d'équipe attestera sur le printout les résultats des matches encodés avec sa signature.**

### Pénalité pour infraction aux points V-1, V-2 et V-3 :

Perte de la rencontre du jour

Infraction constatée avant le début ou en cours de rencontre :

- L'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0 et 6 ups.

Infraction constatée à l'issue de la rencontre :

- en cas de victoire de l'équipe qui a commis l'infraction, l'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0 et 6 ups.
- en cas de défaite de l'équipe qui a commis l'infraction, le résultat enregistré par l'équipe adverse reste acquis.

### Pénalité pour infraction au point V-5 :

Perte du trou (Capitaine d'équipe)

### Pénalité pour infraction aux points V-6 :

Pénalité générale par infraction pour le joueur concerné

## VI. Réclamations

Toute réclamation se rapportant à l'application du présent règlement doit être déposée le jour même auprès du secrétariat de la Fédération par un mail à [sport@golfbelgium.be](mailto:sport@golfbelgium.be) envoyé par le Secrétariat du club où a lieu la compétition.

**La réclamation sera introduite sans délai et par écrit, au plus tard 30 minutes après la conclusion du dernier match de l'équipe.**

La réclamation sera obligatoirement signée par le **Capitaine d'équipe**. La FRBG se réserve le droit de convoquer le jour même des faits les Capitaines d'équipe et joueurs concernés afin de les entendre.

## VII. Divers

### VII-1 Véhicules de golf motorisés

L'utilisation de véhicules de golf motorisés (voiturettes, tricycles,...) par les joueurs, caddies, capitaines d'équipe, personne appartenant au club de l'équipe et spectateurs est interdite.

#### Pénalité pour infraction à la règle VII-1 :

Le joueur encourt la pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite à cette Règle Locale. Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant

***Infraction du Capitaine d'équipe : dès la 1<sup>re</sup> infraction, perte de la rencontre du jour. L'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0, les matches étant remportés chacun sur le score de 2 up et 1 à jouer***

**Note** : Seulement le joueur (pas le caddie, capitaine d'équipe, personne appartenant au club de l'équipe et spectateur) qui a une « RBGF Medical Committee Exemption for the Use of Transportation » sera autorisé à utiliser un moyen de transport répondant aux conditions énoncées dans le document "RBGF Transportation Policy". Si ce joueur est également Capitaine d'équipe, il lui sera autorisé d'utiliser le véhicule uniquement pendant son propre tour conventionnel.

cf. General Regulations 2026

### VII-2 Cadets

- Les joueurs participant aux différents championnats Interclubs peuvent bénéficier de l'aide d'un cadet (Règle 10.3).
- Tout membre d'une équipe représentative d'un Club peut caddier un des joueurs avant ou après son propre tour conventionnel.
- Seul un joueur amateur a le droit d'officier en tant que cadet.

#### Pénalité pour infraction à la règle VII-2 :

Le joueur encourt la pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite à cette Règle Locale. Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant

### VII-3 GSM

**VII-3.1** L'utilisation du GSM sur le terrain par les **joueurs et les caddies** est déconseillée. Le GSM devrait être éteint afin de ne pas déranger les autres joueurs.

Néanmoins, l'utilisation du GSM est permise dans les deux cas suivants :

- En cas de nécessité absolue ou de danger réel (raison médicale, etc.).
- Afin de contacter l'arbitre sur place, ou l'arbitre en fonction à la FRBG, ou le Comité du Championnat en cas de problème de règle ou de respect du présent règlement pour lesquels une solution immédiate ne peut être trouvée.

#### Pénalité pour infraction à la règle VII-3.1 :



1. Utilisation d'un GSM pour demander ou donner un conseil en infraction à la Règle 10.2 : Match Play – Perte de trou ; Stroke Play – Deux coups. Pour violation ultérieure : Disqualification (Règle 4.3).
2. Utilisation d'un GSM dans les cas autorisés par les Règles mais dérangeant les autres joueurs :
  - a) 1ère infraction : le joueur est coupable d'un manquement au Code de comportement et doit éteindre le GSM.
  - b) Infraction suivante : le joueur est coupable d'un manquement grave au Code de comportement et le Comité peut imposer une pénalité de perte de match conformément à la Règle 1.2b. L'adversaire/camp adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 2 up et 1 à jouer.

**VII-3.2** L'utilisation du GSM sur le terrain par les **Capitaines d'équipe** est déconseillée. Le GSM devrait être éteint afin de ne pas déranger les joueurs.

Néanmoins, l'utilisation du GSM est permise dans les deux cas suivants :

- En cas de nécessité absolue ou de danger réel (raison médicale, etc.).
- Afin de contacter l'arbitre sur place, ou l'arbitre en fonction à la FRBG, ou le Comité du Championnat en cas de problème de règle ou de respect du présent règlement pour lesquels une solution immédiate ne peut être trouvée.

#### **Pénalité pour infraction à la règle VII-3.2 :**

1. Utilisation d'un GSM pour demander ou donner un conseil en infraction à la Règle 10.2 : la pénalité générale pour le(s) joueur(s) concerné(s).
2. Utilisation d'un GSM dans les cas autorisés par les Règles mais dérangeant les autres joueurs :
  - a) 1ère infraction : le Capitaine d'équipe est coupable d'un manquement au Code de comportement et doit éteindre immédiatement son GSM.
  - b) Infraction suivante : le Capitaine d'équipe est coupable d'un manquement grave au Code de comportement et le Comité peut imposer à l'équipe une pénalité de perte de la rencontre du jour. L'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0 et 6 ups.

## **VIII. Information**

### **VIII-1 Conditions générales d'entraînement**

- Le montant pour un tour d'entraînement est fixé à 35€ pour les joueurs nés avant 2008 et à 18€ pour les joueurs nés en 2008 ou après.
- Le Capitaine d'équipe veillera à contacter en temps voulu les secrétariats des clubs hôtes et à organiser avec ces derniers le tour d'entraînement de son équipe.
- Les joueurs veilleront à respecter le règlement d'ordre intérieur en vigueur dans les clubs visités (par ex. port de jeans, soft spikes etc..).
- Les clubs qui disposent de plus de 18 trous devront préciser le terrain qui sera utilisé pour le Championnat **pour le 1<sup>er</sup> mars 2026 au plus tard**.

### **VIII-2 Conditions particulières d'entraînement**

#### **VIII-2.1 Messieurs II & Dames II**

- **10** joueurs par équipe, répondant aux conditions de handicap, ont droit, à partir du **1<sup>er</sup> mars 2026**, à **un tour d'entraînement au montant fixé** sur les terrains où se déroulent les **4 premières journées** de Championnat.
- Seuls les joueurs des équipes finalistes- **à concurrence de maximum 10 joueurs** – pourront bénéficier **un tour d'entraînement au montant fixé** sur le terrain désigné pour accueillir la ½ finale et finale.

#### **VIII-2.2 Messieurs III-IV – Dames III**

- **10** joueurs par équipe, répondant aux conditions de handicap, ont droit, à partir du **1<sup>er</sup> mars 2026**, à **un tour d'entraînement au montant fixé** sur les terrains où se déroulent les **4 premières journées** de Championnat.

- Seuls les joueurs des équipes ½ finalistes – **à concurrence de maximum 8 joueurs** – pourront bénéficier **un tour d'entraînement au montant fixé** sur le terrain désigné pour accueillir la ½ finale. (Entrainement sur le terrain de la finale n'est pas possible)

### VIII-3 Intempéries et circonstances exceptionnelles

Voir « La procédure pour intempéries et circonstances exceptionnelles »

### VIII-4 Echange de souvenirs

A l'occasion d'un match ou d'une rencontre, il est vivement déconseillé aux clubs, capitaines d'équipe et joueurs d'encourager l'échange de souvenirs entre équipes et/ou joueurs, sous quelque forme que ce soit.

## IX Formule du Championnat

### IX-1 Composition des division 1

Sous réserve d'inscription effective des équipes et sur base des résultats du Championnat Interclubs 2025, la 1<sup>ière</sup> division sera composée de 16 équipes, à savoir :

- Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 12<sup>ème</sup> place de la division 1
- Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place de la division 2

### IX-2 Désignation des terrains

Les rencontres des trois premiers jours du championnat, les quarts de finales et play-offs se joueront sur le même terrain. Les demi-finales pour Messieurs II et Dames II se joueront au Royal Zoute Golf Club. Les demi-finales pour Messieurs III-IV et Dames III se joueront au TBC. Les finales se joueront au Royal Zoute Golf Club. Les désignations provisoires et définitives des terrains sont réalisées par le Comité du Championnat.

### IX-3 Règle générale pour les rencontres

Toutes les rencontres se jouent en formule Match Play sans handicap.

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| • Messieurs II et Dames II :      | 1 foursome suivi de 4 singles  |
| • Messieurs III-IV et Dames III : | 5 singles  |
| Chaque match single ou foursome:  | donne 1 match point par victoire<br>donne 0 match point par défaite    |
| Chaque rencontre :                | donne 1 point à l'équipe gagnante<br>donne 0 point à l'équipe perdante |
1. Afin d'éviter une égalité entre deux équipes, tous les matchs se joueront jusqu'au bout, c'dà que si après 18 trous la partie est « square », celle-ci se poursuivra jusqu'à ce qu'un trou soit gagné par un des joueurs en single.
  2. En cas de forfait d'un joueur **AVANT** le début du match, et pour autant qu'il ne puisse pas être remplacé par une réserve, le joueur adverse se verra attribuer le match point gagnant sur un score de 2 up et 1 à jouer.
  3. En cas d'abandon d'un joueur **APRES** le début du match, le joueur adverse se verra attribuer le match point, gagnant sur le score acquis au moment de l'abandon avec un minimum de 1 up.
  4. Le résultat d'une rencontre entre deux équipes est déterminé par la somme des « match points » obtenus à l'issue des matchs en single par l'ensemble des joueurs de chaque équipe. L'équipe gagnante sera celle qui totalisera le plus grand nombre de match points.
  5. En cas d'égalité à la fin d'une rencontre pour laquelle les deux équipes n'ont pu aligner que 4 joueurs (5 joueurs pour Men II – Dames II), chaque capitaine doit indiquer 1 joueur dans son équipe qui sera opposé au joueur adverse dans un match single « sudden death ». Les joueurs désignés devront figurer obligatoirement sur la feuille de formation du jour.



6. **Exception pendant les finales** : si lors d'une rencontre le résultat est déjà acquis, les derniers matchs s'arrêteront au 18<sup>ème</sup> trou. Si au bout du 18<sup>ème</sup> trou le score est « square », les deux joueurs ou camps obtiendront ½ match point et le match s'arrêtera là. Si l'un des matchs a déjà passé le 18<sup>ème</sup> trou et le résultat de la rencontre est acquis entre-temps, les joueurs terminent le trou et le match est arrêté selon le résultat acquis à l'issue de ce trou.

#### IX-4 Tableaux des rencontres et classement final

##### IX-4.1 Rencontres en poules

###### Subdivision de la division en quatre poules

- Une poule A qui comprend les équipes classées 1, 8, 9 et 16 dans la division
- Une poule B qui comprend les équipes classées 4, 5, 12 et 13 dans la division
- Une poule C qui comprend les équipes classées 3, 6, 11 et 14 dans la division
- Une poule D qui comprend les équipes classées 2, 7, 10 et 15 dans la division

###### Programme des rencontres en round robin

Dans chaque poule les équipes joueront toutes les unes contre les autres selon la grille suivante :

Dates	Jour des rencontres	Schéma			
		POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Samedi 18 avril	jour 1 des poules	1-16 ; 9-8	4-13 ; 12-5	11-6 ; 3-14	10-7 ; 2-15
Dimanche 19 avril	jour 2 des poules	9-1 ; 8-16	12-4 ; 5-13	6-14 ; 11-3	7-15 ; 10-2
Samedi 25 avril	jour 3 des poules	1-8 ; 16-9	4-5 ; 13-12	3-6 ; 14-11	2-7 ; 15-10

Timing par journée sera publié sur notre site.

###### Intempéries et circonstances exceptionnelles :

Voir « La procédure pour intempéries et circonstances exceptionnelles »

##### IX-4.2 Classement dans les poules

**Chaque rencontre gagnée rapporte 1 point, chaque rencontre perdue rapporte 0 points.**

Les équipes de chaque poule seront classées en fonction du total des points acquis lors des rencontres.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées selon les critères repris ci-après :

- **entre deux équipes** : la rencontre les opposant sera déterminante pour le classement.
- **entre trois équipes** : selon les critères de départage suivants qui seront utilisés dans l'ordre prévu tant que l'égalité entre les équipes existera:
  - 1) L'équipe ayant remporté le plus de matchs durant toute la compétition en poule.
  - 2) Si l'égalité persiste entre deux équipes, la rencontre les opposant sera déterminante pour le classement.
  - 3) Le plus grand nombre de ups lors des matchs durant toute la compétition en poule.
  - 4) Le plus petit nombre de downs lors des matchs durant toute la compétition en poule.
  - 5) En dernier lieu, par tirage au sort, en présence des capitaines d'équipe.

##### IX-4.3 Quarts de finale

Les quarts de finale se jouent le **dimanche 26 avril** selon la grille suivante sur base de la place dans les poules.

Rencontre 1 : 1<sup>er</sup> Poule A contre 2<sup>ème</sup> Poule B

Rencontre 2 : 1<sup>er</sup> Poule B contre 2<sup>ème</sup> Poule A

Rencontre 3 : 1<sup>er</sup> Poule C contre 2<sup>ème</sup> Poule D

Rencontre 4 : 1<sup>er</sup> Poule D contre 2<sup>ème</sup> Poule C



#### IX-4.4 Play-offs

Les play-offs se jouent le **dimanche 26 avril** selon la grille suivante sur base de la place dans le classement intermédiaire.

Rencontre 5 : 3<sup>ème</sup> Poule A contre 4<sup>ème</sup> Poule B

Rencontre 6 : 3<sup>ème</sup> Poule B contre 4<sup>ème</sup> Poule A

Rencontre 7 : 3<sup>ème</sup> Poule C contre 4<sup>ème</sup> Poule D

Rencontre 8 : 3<sup>ème</sup> Poule D contre 4<sup>ème</sup> Poule C

#### Intempéries et circonstances exceptionnelles :

Voir « La procédure pour intempéries et circonstances exceptionnelles »

#### IX-4.5 Demi-finales

Les demi-finales se jouent le **vendredi 1 mai** selon la grille suivante sur base des résultats des quarts de finale :

Rencontre 9 : Gagnant rencontre 1 contre Gagnant rencontre 3

Rencontre 10 : Gagnant rencontre 2 contre Gagnant rencontre 4

**Le timing demi-finales sera publié sur le site.**

#### Intempéries et circonstances exceptionnelles :

Voir « La procédure pour intempéries et circonstances exceptionnelles »

#### IX-4.6 Finale

La finale se joue le **samedi 2 mai** selon la grille suivante :

Finale : Vainqueur Rencontre 9 – Vainqueur Rencontre 10

- Le vainqueur sera l'équipe qui a remporté le plus grand nombre de matchs en finale.
- L'équipe gagnante de la finale est déclarée championne des Interclubs.

#### Classement final de la division

1<sup>er</sup> vainqueur de la finale : Champion de Belgique  
2<sup>ième</sup> perdant de la finale : Runner-Up

3<sup>ème</sup> perdant de la rencontre 9 ou 10, basé sur le plus grand nombre de matchs gagnés en demi-finale.

4<sup>ème</sup> perdant de la rencontre 9 ou 10, basé sur le plus petit nombre de matchs gagnés en demi-finale.

En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.

- 5<sup>ème</sup> Perdant de la rencontre 1 ou 2 ou 3 ou 4, basé sur le plus grand nombre de matchs gagnés en quart de finale.  
6<sup>ème</sup> Perdant de la rencontre 1 ou 2 ou 3 ou 4, basé sur le 2<sup>ème</sup> plus grand nombre de matchs gagnés en quart de finale.  
7<sup>ème</sup> Perdant de la rencontre 1 ou 2 ou 3 ou 4, basé sur le 3<sup>ème</sup> plus grand nombre de matchs gagnés en quart de finale.  
8<sup>ème</sup> Perdant de la rencontre 1 ou 2 ou 3 ou 4, basé sur le 4<sup>ème</sup> plus grand nombre de matchs gagnés en quart de finale.
- En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de matchs gagnés en round robin, puis du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.



- 9<sup>ème</sup> Gagnant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 10<sup>ème</sup> Gagnant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 2<sup>ème</sup> plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 11<sup>ème</sup> Gagnant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 3<sup>ème</sup> plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 12<sup>ème</sup> Gagnant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 4<sup>ème</sup> plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de matchs gagnés en round robin, puis du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.
  - **Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 12<sup>ème</sup> place dans le classement final restent en Division 1.**
- 13<sup>ème</sup> Perdant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 14<sup>ème</sup> Perdant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 2<sup>ème</sup> plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 15<sup>ème</sup> Perdant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 3<sup>ème</sup> plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 16<sup>ème</sup> Perdant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 4<sup>ème</sup> plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de matchs gagnés en round robin, puis du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.
  - **Les équipes classées de la 13<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place dans le classement final (perdants des rencontres 5, 6, 7 et 8) descendent en Division 2 pour autant qu'elle existe et suivant le nombre d'équipes qui la compose.**

## IX-5 Forfait

### IX-5.1 Généralités

- **Toute équipe ne présentant pas un minimum de 4 joueurs déclare forfait.**
- En cas de suspension d'une ou plusieurs équipes « forfait », les équipes non montantes des divisions suivantes bénéficient de cette ou ces vacance(s) pour l'édition suivante du Championnat Interclubs.

### IX-5.2 Forfait pendant la période des inscriptions

- Toute équipe qui déclare forfait pendant la période des inscriptions pourra se réinscrire à l'édition suivante du Championnat. Elle sera automatiquement reléguée à la dernière place de la dernière division lors de sa réinscription.

### IX-5.3 Forfait après la clôture des inscriptions

- Toute équipe qui déclare forfait après la clôture des inscriptions sera automatiquement reléguée à la dernière place de la dernière division lors de sa réinscription. Le droit d'inscription n'est pas remboursé.
- En cas de forfait d'une équipe après la clôture des inscriptions, l'équipe, qui se trouve **seule** dans la division inférieure à celle de l'équipe qui a déclaré forfait, entrera dans le tableau Match Play à la place de l'équipe forfait.

### IX-5.4 Forfait pour l'une des 3 premières journées de championnat

- Toute équipe qui déclare forfait pour l'une des 3 premières journées de Championnat est classée d'office à la dernière place de la division et sera automatiquement reléguée à la dernière place de la dernière division lors de sa réinscription.
- Au cas où une équipe déclare forfait pour l'une des 3 premières journées de championnat :
  - Il est procédé à l'annulation des résultats de tous les matches qu'elle a joués ;
  - Les points obtenus contre cette équipe ne sont pas attribués ;
  - Les rencontres restant à jouer contre l'équipe forfait sont supprimées et les points ne sont pas attribués.

### IX-5.5 Forfait pour les quarts de finale, demi-finales et play-offs

- Toute équipe qui déclare forfait pour les quarts de finales, demi-finales et play-offs du Championnat est classée d'office à la dernière place de la division.
- Au cas où une équipe déclare forfait pour les quarts de finale, demi-finales ou les play-offs du Championnat, l'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0, les matches étant remportés chacun sur le score de 2 up et 1 à jouer.

#### IX-5.6 Forfait pour la finale

- Toute équipe qui déclare forfait **pour la finale du Championnat** est classée d'office à la dernière place de la division.
- Au cas où une équipe déclare forfait pour la finale du Championnat, le prix récompensant l'équipe perdante de la finale ne sera pas remis.

### X Formation des Equipes

#### X-1 Généralités

- **Toute équipe doit comprendre au minimum 4 joueurs** (cf. IX-5.1).
- **Au plus tard une demi-heure avant le départ du premier match de la rencontre**, le Capitaine d'équipe doit remplir par écrit la feuille de formation de son équipe et la remettre, éventuellement sous scellés, au secrétariat du club organisateur. Une fois la feuille de formation d'équipe remise au secrétariat du club organisateur, plus aucune modification ne peut y être apportée.
- **Si le secrétariat a déjà publié la formation de l'équipe avant que l'adversaire ait remis sa formation de l'équipe, le Capitaine de l'équipe publiée peut remplir et remettre une nouvelle formation de son équipe.**
- Quelle que soit la formule de jeu – single ou foursome, le Capitaine d'équipe peut aligner les joueurs dans l'ordre qu'il décide. Les joueurs sont dans l'obligation de respecter cet ordre et de se présenter à l'heure au départ.
- Un joueur sélectionné dans une équipe prendra part au Championnat en jouant sur son WHS Handicap **à la date de référence le 31 octobre 2025**.

#### X-2 Équipe complète

- Sont repris sur la feuille de formation les noms des titulaires présents sur place et désignés pour prendre part à la rencontre et les noms de deux réserves présentes sur place et désignées pour éventuellement remplacer un titulaire blessé.
- En cas de blessure d'un titulaire désigné, la première réserve doit obligatoirement prendre part à la compétition et ce à l'heure prévue et à la place du joueur blessé.
- En cas de blessure d'un deuxième titulaire désigné, la deuxième réserve doit obligatoirement prendre part à la compétition et ce à l'heure prévue et à la place du joueur blessé.
- En cas de blessure de deux titulaires désignés et de la première réserve, la deuxième réserve doit obligatoirement prendre part à la compétition et ce à l'heure prévue et à la place du premier joueur blessé.
- En cas de blessure désigné et des deux réserves, l'adversaire se verra attribuer le point gagnant avec le score de 2 up et 1 à jouer.

#### X-3 Équipe incomplète

##### X-3.1 Équipe incomplète avec un minimum de 4 joueurs

- Au cas où une équipe est incomplète, l'adversaire doit être averti du nombre de joueurs présents.
- Pour Catégorie II : Au cas où la feuille de formation renseigne une équipe incomplète, les joueurs présents devront prendre le départ du foursome et les premiers départs des singles. **Le foursome est obligatoire.**
- Pour Catégorie III et IV : Au cas où la feuille de formation renseigne une équipe incomplète pour les singles, les joueurs présents devront prendre le premier départ des premiers singles.

##### Pénalité pour infraction à la règle X-1, X-2 & X-3.1 :

Perte de la rencontre du jour sur le score de 3-0 et sur le score par match de 2 up et 1 à jouer.

**Note :** Si une équipe est prévenue que l'adversaire a une équipe incomplète après qu'elle ait déjà remis sa composition d'équipe, elle peut recomposer son équipe dans les plus brefs délais



### X-3.2 Equipe incomplète de moins de 4 joueurs

Au cas où la feuille de formation renseigne une équipe incomplète de moins de 4 joueurs, l'équipe sera considérée comme ayant déclaré forfait.

#### Pénalité pour infraction à la règle X-3.2 :

Application de la règle IX-5.4 ou 5.5 ou 5.6

## XI. Comité de Championnat

### XI-1 Championnats Interclubs Messieurs - Dames

Le Comité du Championnat est composé de :

- *Johan Verbiest, Sport Director RBGF,*
- *Frédéric Chapel, Sport Secretary RBGF,*
- *Les directeurs de tournoi qui auront été désignés en tant que tels.*

### XI-2 Circonstances exceptionnelles

Le Comité du Championnat se réserve le droit, s'il estime une telle mesure justifiée, de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre de jours inférieur ou supérieur à ce qui est prévu dans le présent règlement, de refuser un club/une équipe de participer aux Interclubs pour infraction aux règlements des Interclubs ou pour comportement inacceptable (esprit de jeu, propriété).

En cas de litige sur tout point du présent règlement, les décisions du Comité du championnat seront souveraines et sans appel.

Bruxelles, le 20 octobre 2025